

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX

DELIBERATION N° 2023-19 DU 31 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 5	
Présents : 5	Absents : 0
Représentés : 0	Votants : 5
POUR : 5	CONTRE : 0
Abstention : 0	Quorum : 3

Le huit juin deux mille vingt-trois à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Mélanie COT, Anne COURTIAL et Didier GABRIEL et Marie-Dominique SELETTI

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Virginie BROS FACER

Date de convocation : 23/05/23 Date d'affichage : 23/05/23

ATTRIBUTION DU MAPA « MAISON DE LA MOTTE »

1. Rapport de présentation du MAPA « maison de la motte »

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie de CASTEX
Place de la mairie
09350 CASTEX
05 61 69 67 06
mairiecastex@orange.fr

Représentée par :
Anne COURTIAL, Maire de CASTEX

OBJET DE LA CONSULTATION

- Marché public de fournitures courantes et de services

Marché de Maîtrise d'œuvre pour la Rénovation de la Maison de la Motte : création de logements sociaux

- Type de marché de services : 12 - Classification (architecture)
- Lieu d'exécution : Place de la mairie, Commune de Castex, 09350 - Ariège

CONTEXTE DE LA CONSULTATION

- Contexte général de la consultation et besoins à satisfaire :
 - Les besoins à satisfaire sont tous compris dans la présente consultation.
- Objet du projet dans lequel s'inscrit la consultation :
 - La présente consultation est passée selon la procédure adaptée sans remise de prestation.
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la Maison de la Motte en vue de la création de logements sociaux.
 - Maîtrise d'œuvre Mission de base complétée d'une mission OPC.
 - La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 468 000 € HT.
 - Prestation divisée en lots : non
 - Variantes : non
 - Marché composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle
 - Démarrage de la mission confiée au titulaire du marché prévue pour : juin 2023
- Montant total envisagé du projet dans lequel s'inscrit la consultation :

Marché de maîtrise d'œuvre pour une enveloppe prévisionnelle de travaux d'un montant hors taxes de 468 000€
- Calendrier prévisionnel du projet dans lequel s'inscrit la consultation :
 - Début de mission juin 2023
 - Esquisse/APS/APD et dépôt de PC avant 31/12/2023
 - PRO / AMT / VISA / DET / AOR / OPC : jusqu'à février 2025, selon le déroulé des études et de fin de chantier.

ÉCONOMIE GENERALE DE LA CONSULTATION

- Code CPV principal : 71240000 (architecture)
- Durée d'exécution du marché public : 33 mois (incluant 12 mois de parfaitement achèvement.
- Contenu de la mission Maîtrise d'œuvre :
 - Mission de base loi MOP avec mission complémentaire d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC) découpées en une tranche ferme et une tranche optionnelle tel que suit :

- Tranche ferme : EP / APS / APD
- Tranche optionnelle : PRO / AMT / VISA / DET / AOR / OPC

- Forme des prix : Forfait de rémunération provisoire affermi à l'issu de l'APD

CHOIX DE LA PROCEDURE DE PASSATION

- Procédure de passation : MAPA
- Instance d'attribution : Conseil Municipal de Castex

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION

- Publicité :
 - MAPA 2023001RMMMOE/Maitrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment "Maison de la Motte" en vue de la création de trois logements sociaux,
 - Publié le 18 avril 2023 sur achatpublic.com
- Date et heure limites de réception des candidatures : Lundi 22 mai 2023 à 12h00

ADMISSION DES CANDIDATURES

- Nombre de plis reçus
 - dans les délais : 6
 - hors délais : 0
- Date de la décision d'admission des candidatures : Conseil municipal du 23 mai 2023
- Candidatures retenues pour participer au MAPA :

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	Beltràn Architecte M.Jacques Beltràn jabeltran@wanadoo.fr 62,impasse de Brana 31390 Salles sur Garonne France
2	Sellin et Montariol Architectes M.Pascal Montariol montariol.sellin@wanadoo.fr 3 rue des marthyrs de la libération 31400 Toulouse

	France
3	Hugues Mombrun M.Hugues Mombrun hmonbrun@architectes.org 84 bis route de Marquéfave 31410 Saint sulpice sur Lèze France
4	Sarah Daran Architecte Mme Sarah Daran s.daran.archi.divers@gmail.com Monteillas 09240 Allières France
5	ARCHIBOUZOUK M.Francois Laville archibouzouk@gmail.com 60 Chemin de Mouragues 09000 Foix
6	El Camille Daigremont Mme Camille Daigremont Daigremont.camille@gmail.com 2 rue du pré de long 09350 La Bastide de Besplas France

ANALYSE DES OFFRES

- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Oui, négociation avec le candidat le mieux noté afin d'évoquer les missions complémentaires proposées dans l'offre et d'évoquer leurs éventuels impacts sur le calendrier. De manière globale, le calendrier sera à préciser.
- Date de la décision d'attribution du marché public : 31 mai 2023
- Critères de sélection des offres :

1) Critère 1 : Prix de l'offre : évalué sur 40 points

2) Critère 2 : Qualité et valeur technique de l'offre : évalué sur 60 points :

- Sous-critère n°1 : Note méthodologique : 50 points ventilés comme suit :
 - o Perception de l'opération (20 points)
 - o Identité et la qualité de la ou des personnes qui seront affectées à l'exécution du marché (10 points)
 - o Méthode de travail et organisation (20 points)
- Sous-critère n°2 : Calendrier d'exécution détaillé par élément de mission évalué selon sa conformité au planning prévisionnel de l'article 2.6 de l'acte d'engagement : 10 pts

La note globale N de chaque candidat sera évaluée sur 100 points.



N = note critère 1 + note critère 2

PRESENTATION DU RAPPORT D'ANALYSE D'OFFRE.

Madame la maire présente le rapport d'analyse d'offres.

NOTATION DES OFFRES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX :

CANDIDAT / EQUIPE	Montant de l'offre en euros H.T (tranche ferme + tranche optionnelle)	NOTE N1 sur 40 points Critère 1 : prix de l'offre	NOTE N2 sur 60 points Critère 2 : qualité et valeur technique	NOTE globale N = N1 + N2 sur 100 points	Classement
<i>Pli n°1 – BELTRAN ARCHITECTE</i>	46 800,00 € HT	39,6	44	83,6	2
<i>Pli n°2 – SELLIN ET MONTARIOL ARCHITECTES</i>	56 419,74 € HT	31,3	51	82,3	3
<i>Pli n°3 – HUGUES MOMBRUN</i>	46 332,00 € HT	40	39	79	5
<i>Pli n°4 – SARAH DARAN ARCHITECTE</i>	62 712,00 € HT	25,9	54	79,9	4
<i>Pli n°5 – ARCHIBOUZOUK</i>	53 800,00 € HT	33,6	54	87,6	1
<i>Pli n°6 – EI CAMILLE DAIGREMONT</i>	51 480,00 € HT	35,6	37	72,6	6

2. Choix de l'offre retenue

OFFRES NON RETENUES

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial et dénomination sociale	Classement	Commentaire
1	Beltràn Architecte	2	

			Une note méthodologique ne présentant pas assez de points spécifiques au projet, reflétant des manques dans la compréhension des enjeux et attendus particuliers dans le cadre de cette rénovation. Des références et compétences de qualité.
2	Sellin et Montariol Architectes	3	Une note méthodologique de qualité dans son ensemble, mais ne présentant pas assez une compréhension globale des enjeux du projet et attendus de la maîtrise d'ouvrage. Des références et compétences de qualité.
3	Hugues Mombrun	5	Une note méthodologique présentant de nombreuses pistes d'adaptation du programme et objectifs montrant une réflexion proactive du candidat, mais jugées parfois incohérente avec le budget de l'opération. Une équipe regroupant des compétences et référence de qualités.
5	Sarah DARAN	4	Une note méthodologique de qualité, montrant une bonne compréhension des enjeux liés au projet ainsi qu'à la rénovation de bâtis anciens. Une équipe regroupant des compétences et références de qualités.
6	El Camille Daigremont	6	Une note méthodologique pas assez détaillée, manquant d'une approche spécifique au projet. On note des références intéressantes en matériau biosourcés, paille notamment, mais peu de références en mission complète pour le mandataire sur des opérations similaires.

OFFRE RETENUE▪ Identité de l'attributaire :

Archibouzouk, représenté par François Laville, architecte TE DPLG

- Le candidat retenu est un groupement d'entreprises
 - Nature du groupement : Conjoint
 - En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est : Solidaire

Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement	Prestations exécutées par les membres du groupement	Montant HT de la prestation
François Laville EI 60 chemin de Mouragues 09000 FOIX 0682243301 archibouzouk@gmail.com SIRET : 40424517700021	Architecte TE DPLG Mandataire du groupement Relevé-existants Maitrise d'œuvre de conception Maitrise d'œuvre d'exécution OPC	23 831€ HT*
Pauline Mathoulin Autoentrepreneur 8 chemin de la Molo Porto 09240 La Bastide de Serou 0641286776 Mathoulin.p@gmail.com SIRET : 80844986200040	Architecte TE DPLG Relevé-existants Maitrise d'œuvre de conception Maitrise d'œuvre d'exécution OPC	15 928€ HT*
BEC Frédéric Santarossa Gérant 162 chemin de la Rape Lieudit Mestre Roc 09210 Saint Ybars 0561697628 Bec09@orange.fr SIRET : 43152440400024	BE de la construction BE technique structure gros œuvre Diagnostic structurel GO Maitrise d'œuvre technique Maitrise d'œuvre d'exécution	7 154€ HT*

<p>ETIC BOIS Nicolas Vradilof EI 11 rue de l'Esplinet 09000 FOIX 0606596393 contact@etic-bois.com SIRET : 75195241700028</p>	<p>BE technique structures bois</p> <p>Diagnostic structurel charpentes et bois Maitrise d'œuvre technique Maitrise d'œuvre d'exécution</p>	<p>7 154€ HT*</p>
<p>SARL ESI énergie systèmes ingénierie Adelino Bondoux Gérant 195 rue des vignes Zone de Patau 09000 SAINT JEAN DE VERGES 0561608699 esi@bet-esi.fr SIRET : 88514435200014</p>	<p>BE Fluides</p> <p>Diagnostic technique VRD et CVC Maitrise d'œuvre technique Maitrise d'œuvre d'exécution</p>	<p>6 933€ HT*</p>

▪ Motifs du choix de l'offre retenue :

Une note méthodologique de qualité, montrant une bonne compréhension des enjeux liés au projet ainsi qu'à la rénovation de bâtis anciens. Une équipe regroupant des compétences et références de qualités.

▪ Mise au point/négociation : Oui, négociation avec Archibouzouk afin d'évoquer les missions complémentaires proposées dans l'offre, d'évoquer leurs impacts financiers et leurs éventuels impacts sur le calendrier. De manière globale, le calendrier sera à préciser.

En cas de négociations infructueuses, la mairie se mettra en lien avec le candidat classé en seconde position et entamera une phase de négociation et ainsi de suite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- valide la notation du MAPA « maison de la motte » définie comme ci-dessus suite à la présentation des offres ;
- décide d'autoriser Madame la Maire à procéder aux négociations avec le candidat classé en premier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Fait et délibéré à Castex, le 31 mai 2023

La secrétaire de séance,
Virginie BROS FACER



Madame La Maire
Anne COURTIAL






Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte le 15 JUIN 2023
Après dépôt en sous-préfecture le 15 JUIN 2023
Après publication ou notification le 15 JUIN 2023

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le



ID : 009-210900841-20230531-2023_19-DE

15 JUIN 2023
15 JUIN 2023
15 JUIN 2023